



Centre de solutions virtuelles

Version 1.2

Guide de l'utilisateur

Juillet 2018

www.lexmark.com

Contenus

Historique des modifications.....	3
Aperçu.....	4
Navigateurs Web pris en charge.....	4
Mise en route.....	5
Configuration des paramètres du navigateur Web.....	5
Accès au portail Web.....	6
Recherche de documentation et de modèles d'imprimantes pris en charge pour une application.....	6
Installation du module complémentaire du Centre de solutions virtuelles.....	6
Mise à jour du module complémentaire du Centre de solutions virtuelles.....	7
Désinstallation du module complémentaire du Centre de solutions virtuelles.....	7
Utilisation du portail Web.....	9
Déploiement d'applications.....	9
Mise à jour du microcode.....	10
Personnalisation de la mise en page de l'écran d'accueil de l'imprimante.....	10
Dépannage.....	12
Impossible de télécharger le module complémentaire du Centre de solutions virtuelles.....	12
Impossible d'installer le module complémentaire du Centre de solutions virtuelles.....	12
Impossible d'utiliser le module complémentaire du Centre de solutions virtuelles.....	12
Impossible d'utiliser l'applet Java.....	14
Une erreur se produit lors de l'utilisation du portail Web.....	15
Impossible d'afficher la catégorie d'applications sur la page d'accueil de VSC avec Internet Explorer 10 ou 11.....	15
Impossible d'effectuer la recherche du sous-réseau sur un ordinateur Mac.....	15
Impossible d'importer les fichiers sur un ordinateur Mac.....	16
Avis.....	17
Index.....	29

Historique des modifications

Juillet 2018

- Ajout d'informations relatives aux paramètres du navigateur Web.
- Mise à jour des instructions d'installation du module complémentaire du Centre de solutions virtuelles.

Décembre 2017

- Version initiale du document.

Aperçu

Lexmark™ Le Centre de solutions virtuelles (VSC) est un portail Web qui vous permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Déployer des applications Embedded Solutions Framework (eSF) gratuites sur des imprimantes.
- Configurer certains paramètres d'applications.
- Configurer la mise en page de l'écran d'accueil de l'imprimante.
- Mettre à jour le microcode de l'imprimante.

Ce document fournit des instructions sur l'utilisation du portail Web. Il s'adresse aux utilisateurs chargés du déploiement et de la gestion des applications par le biais de VSC.

Remarque : Vous devez disposer d'un accès approprié au réseau et connaître le fonctionnement de votre réseau.

Navigateurs Web pris en charge

Système d'exploitation Windows®

Remarque : Le système d'exploitation Windows prend en charge uniquement la dernière version du module complémentaire du Centre de solutions virtuelles.

- Google Chrome™
- Microsoft Edge™
- Internet Explorer® 10 ou version ultérieure
- Mozilla Firefox

Système d'exploitation Mac OS

Remarque : Le système d'exploitation Mac OS prend uniquement en charge l'applet Java.

- Safari

Mise en route

Configuration des paramètres du navigateur Web

Nous vous recommandons d'utiliser les paramètres de navigateur Web suivants :

Pour Internet Explorer 10 ou version ultérieure

- 1 Depuis le navigateur Web, cliquez sur  > **Options Internet** > **Sécurité** > **Internet**.
- 2 Définissez le niveau de sécurité sur **Moyen-élevé** ou inférieur.
Remarque : Le fait de définir le niveau de sécurité sur **Elevé** empêche l'exécution de VSC.
- 3 Cliquez sur **Appliquer** > **OK**.

Pour Microsoft Edge

- 1 Depuis le navigateur Web, cliquez sur  > **Paramètres**.
- 2 Cliquez sur **Afficher les paramètres avancés** > **Ouvrir les paramètres proxy**.
- 3 Dans la section « Configuration automatique du proxy », activez l'option **Détecter automatiquement les paramètres**.

Pour Mozilla Firefox

- 1 Depuis le navigateur Web, cliquez sur  > **Options** > **Confidentialité**.
- 2 Dans la section Historique, sélectionnez **Utiliser des paramètres personnalisés pour l'historique** > **Accepter les cookies des sites**.

Pour Google Chrome

- 1 Depuis le navigateur Web, cliquez sur  > **Paramètres** > **Avancés**.
- 2 Dans la section « Confidentialité et sécurité », cliquez sur **Paramètres du contenu**.
- 3 Procédez comme suit :
 - Cliquez sur **Cookies**. Activez l'option **Autoriser les sites à enregistrer et à lire les données des cookies (recommandé)**, puis désactivez **Bloquer les cookies tiers**.
 - Cliquez sur **JavaScript**, puis activez l'option **Autorisé (recommandé)**.

Pour Safari

Le module complémentaire Java doit être activé pour utiliser VSC.

Remarque : Les instructions suivantes peuvent varier en fonction des versions de Safari.

- 1 Depuis le navigateur Web, cliquez sur **Préférences** > **Sécurité**.
- 2 Dans la section « Contenu Web », activez Javascript.
- 3 Cliquez sur **Sites Web**.

- 4 Dans la liste des modules complémentaires, sélectionnez **Java**, puis définissez l'URL VSC sur **Activé**.

Remarque : Pour importer la liste des imprimantes à l'aide d'un fichier texte ou CSV, exécutez Java en mode non sécurisé.

- 5 Redémarrez le navigateur Web.

Autorisation d'exécution de l'applet Java

Remarque : Les instructions suivantes ne s'appliquent qu'à certains navigateurs Web.

- 1 A partir du message de sécurité Java, cochez **Toujours faire confiance au contenu provenant de cet éditeur**.
- 2 Cliquez sur **Exécuter**.

Accès au portail Web

Ouvrez un navigateur Web et saisissez **vsc.lexmark.com/public**.

Recherche de documentation et de modèles d'imprimantes pris en charge pour une application

- 1 Depuis le portail Web, cliquez sur **Parcourir les applications**.
- 2 Cliquez sur une catégorie, puis sélectionnez une application.
- 3 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Pour afficher la liste des modèles d'imprimantes pris en charge , cliquez sur **Afficher les imprimantes compatibles**.
 - Pour télécharger la documentation, procédez comme suit :
 - a Dans le menu « Publications pour », sélectionnez un modèle d'imprimante, puis une langue.
 - b Sélectionnez la documentation.

Remarque : Selon l'application, la liste des modèles d'imprimantes pris en charge et les langues disponibles peut varier.

Installation du module complémentaire du Centre de solutions virtuelles

Utilisez la dernière version du module complémentaire du Centre de solutions virtuelles pour tous les navigateurs Web pris en charge sur les systèmes d'exploitation Windows. Les navigateurs Web sur les systèmes d'exploitation Mac OS prennent uniquement en charge l'applet Java. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section « [Navigateurs Web pris en charge](#) » à la page 4.

- 1 Depuis le portail Web, cliquez sur **Déployer des applications**.
- 2 Exécutez le programme d'installation du module complémentaire.
- 3 Dans la boîte de dialogue de l'assistant d'installation, cliquez sur **Suivant**.

- 4 Dans la boîte de dialogue du Contrat de licence, cochez **J'accepte le contrat**, puis cliquez sur **Suivant**.
- 5 Lisez la notification de sécurité, puis cliquez sur **Suivant**.
- 6 Fermez les navigateurs Web répertoriés dans la boîte de dialogue d'alerte d'installation, puis cliquez sur **Suivant**.
- 7 Dans la boîte de dialogue Choisir un emplacement d'installation, indiquez l'emplacement où le module complémentaire doit être installé.
- 8 Cliquez sur **Installer** > **Suivant** > **Terminé**.
- 9 Accédez au portail Web en tant qu'utilisateur invité. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section [« Accès au portail Web » à la page 6](#).

Mise à jour du module complémentaire du Centre de solutions virtuelles

Une invite de mise à jour apparaît lorsqu'il existe une nouvelle version du module complémentaire.

- 1 Depuis le portail Web, cliquez sur **Déployer l'application** > **Mettre à jour maintenant**.

Remarques :

- Vous pouvez ignorer la mise à jour du module complémentaire, mais l'invite de mise à jour s'affichera à nouveau lorsque vous accéderez à un flux de travail.
- Utilisez la dernière version du module complémentaire du Centre de solutions virtuelles pour tous les navigateurs Web pris en charge sur les systèmes d'exploitation Windows. Pour afficher les mises à jour vers la dernière version du module complémentaire, cliquez sur **Notes de version**.

- 2 Exécutez le programme d'installation téléchargé du module complémentaire.
- 3 Dans la boîte de dialogue de l'assistant d'installation, cliquez sur **Suivant**.
- 4 Dans la boîte de dialogue du Contrat de licence, cochez **J'accepte le contrat**, puis cliquez sur **Suivant**.
- 5 Lisez la notification de sécurité, puis cliquez sur **Installer**.
- 6 Fermez les navigateurs Web répertoriés dans la boîte de dialogue d'alerte d'installation, puis cliquez sur **Installer**.
- 7 Cliquez sur **Terminé**.
- 8 Accédez au portail Web en tant qu'utilisateur invité. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section [« Accès au portail Web » à la page 6](#).

Désinstallation du module complémentaire du Centre de solutions virtuelles

- 1 Sur votre ordinateur, accédez au dossier Programmes et fonctionnalités ou Applications et fonctionnalités.
- 2 Cliquez avec le bouton droit de la souris sur le **module complémentaire du Centre de solutions virtuelles Lexmark**.

- 3** Cliquez sur **Désinstaller/Modifier**.
- 4** Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran.

Utilisation du portail Web

Remarques :

- Si une invite d'ouverture du protocole **startvscplugin** apparaît, sélectionnez **Mémoriser mon choix pour l'URL :liens du protocole startvscplugin**, puis cliquez sur **Ouvrir l'URL :protocole startvscplugin**.
- Assurez-vous que votre ordinateur et vos imprimantes sont connectés au même réseau.

Déploiement d'applications

1 Depuis le portail Web, cliquez sur **Déployer des applications > Rechercher mes périphériques**.

Remarques :

- Vous pouvez également saisir l'adresse IP ou le nom d'hôte d'une imprimante, ou importer une liste d'imprimantes.
- Pour supprimer une imprimante, sélectionnez-la, puis cliquez sur .
- Pour supprimer toutes les imprimantes, cliquez sur .
- Pour actualiser l'état des imprimantes, sélectionnez une ou plusieurs imprimantes, puis cliquez sur .

2 Cliquez sur **Etape 2**.

3 Dans la section « Rapports disponibles », cliquez sur une catégorie.

4 Sélectionnez une application, puis cliquez sur **Ajouter**.

Remarques :

- Pour supprimer une application, sélectionnez-la, puis cliquez sur .
- Pour supprimer toutes les applications sélectionnées, cliquez sur .
- Le déploiement de plusieurs applications sur plusieurs imprimantes prend plus de temps.
- Vous pouvez déployer jusqu'à 50 imprimantes.

5 Cliquez sur **Etape 3**.

6 Si nécessaire, sélectionnez une application, puis configurez ou importez ses paramètres.

Remarques :

- Nous vous recommandons de conserver les paramètres par défaut de l'application. Pour ignorer la configuration des paramètres de l'application, sélectionnez **Ne pas configurer les paramètres de l'application**.
- La fonction d'importation est applicable uniquement aux imprimantes e-Task 2+ ou version ultérieure.
- Les paramètres de l'application peuvent également être configurés à partir d'Embedded Web Server.

7 Cliquez sur **Etape 4**.

8 Vérifiez que toutes les imprimantes et applications sélectionnées se trouvent dans la liste.

9 Cliquez sur .

Remarque : Pour déployer les applications sur toutes les imprimantes, cliquez sur **Déployer tout**.

Mise à jour du microcode

La fonction de mise à jour du microcode n'est pas applicable au moteur d'impression, au moteur du scanner, ni à tout autre microcode d'imprimante.

Avertissement—Danger potentiel : Assurez-vous que toutes les imprimantes concernées par la mise à niveau du microcode sont sous tension pendant toute la procédure de mise à niveau. Si une imprimante est mise hors tension au cours de la mise à niveau du microcode, celle-ci risque d'être gravement endommagée.

1 Depuis le portail Web, cliquez sur **Mettre à jour le microcode > Rechercher mes périphériques**.

Remarques :

- Vous pouvez également saisir l'adresse IP ou le nom d'hôte d'une imprimante, ou importer une liste d'imprimantes.
- Pour supprimer une imprimante, sélectionnez-la, puis cliquez sur .
- Pour supprimer toutes les imprimantes, cliquez sur .
- Pour actualiser l'état des imprimantes, sélectionnez une ou plusieurs imprimantes, puis cliquez sur .

2 Cliquez sur .

Personnalisation de la mise en page de l'écran d'accueil de l'imprimante

1 Depuis le portail Web, cliquez sur **Personnaliser les icônes de l'écran d'accueil > Rechercher mes périphériques**.

Remarques :

- Vous pouvez également saisir l'adresse IP ou le nom d'hôte d'une imprimante, ou importer une liste d'imprimantes.
- Pour supprimer une imprimante, sélectionnez-la, puis cliquez sur .
- Pour supprimer toutes les imprimantes, cliquez sur .
- Pour actualiser l'état des imprimantes, sélectionnez une ou plusieurs imprimantes, puis cliquez sur .

2 Cliquez sur **Etape 2**.

3 Dans le menu Mise en page, sélectionnez le nombre de boutons à inclure.

4 Faites glisser une application de la liste vers le modèle.

Remarques :

- Pour restaurer la mise en page par défaut, sélectionnez **Restaurer la mise en page par défaut**.
- Pour personnaliser la mise en page de l'écran d'accueil d'une autre imprimante, cliquez sur **Mise en page 2**.

5 Cliquez sur **Etape 3**.

6 Vérifiez que la mise en page de l'écran d'accueil est correcte.

7 Cliquez sur **Déployer tout**.

Dépannage

Impossible de télécharger le module complémentaire du Centre de solutions virtuelles

Contactez l'assistance clientèle

Si vous êtes aux Etats-Unis ou au Canada, appelez le 1-800-539-6275. Pour les autres pays ou régions, accédez à l'adresse support.lexmark.com.

Impossible d'installer le module complémentaire du Centre de solutions virtuelles

Créer un fichier Temp.txt à l'emplacement spécifié dans le message d'erreur

Il se peut que le fichier Temp.txt soit absent de l'emplacement spécifié dans le message d'erreur. Créez un fichier Temp.txt, enregistrez-le à l'emplacement spécifié, puis installez à nouveau le module complémentaire du Centre de solutions virtuelles.

Contactez l'assistance clientèle

Si vous êtes aux Etats-Unis ou au Canada, appelez le 1-800-539-6275. Pour les autres pays ou régions, accédez à l'adresse support.lexmark.com.

Impossible d'utiliser le module complémentaire du Centre de solutions virtuelles

Si le module complémentaire est déjà installé mais les utilisateurs sont toujours invités à le télécharger, essayez les solutions suivantes :

Utilisez un navigateur Web pris en charge

Pour obtenir la liste des types des navigateurs Web pris en charge, consultez « [Navigateurs Web pris en charge](#) » à la page 4.

Vérifiez que le navigateur Web est correctement configuré

Pour plus d'informations, reportez-vous à la section « [Configuration des paramètres du navigateur Web](#) » à la page 5.

Assurez-vous que les numéros de port 32101 à 32105 ne sont pas bloqués

Le pare-feu peut bloquer les numéros de port. Pour plus d'informations, contactez l'assistance clientèle.

Vérifiez que le certificat du module complémentaire est accepté

- 1 Depuis le navigateur Web, saisissez **vscplugin.lexmark.com:y**, où **y** est un numéro de port compris entre **32101** et **32105**.

Remarque : Pour vérifier le numéro de port à partir de votre ordinateur, consultez le fichier **VSCPlugin.log** qui se trouve dans le répertoire Temp. Pour ouvrir le répertoire Temp, saisissez **%temp%** dans le champ de recherche du menu Démarrer.

- 2 Si vous recevez une erreur de connexion non sécurisée, acceptez le certificat fourni.

Remarque : Le certificat est associé au module complémentaire du Centre de solutions virtuelles pour accéder au portail Web.

Vérifiez que le module complémentaire du Centre de solutions virtuelles apparaît bien dans le fichier d'hôtes

Remarque : Cette solution est applicable uniquement pour les utilisateurs de Windows.

- 1 Depuis votre ordinateur, accédez à **\Windows\System32\drivers\etc**.
- 2 A l'aide d'un éditeur de texte, ouvrez le **fichier d'hôtes**.
- 3 Au bas du script, saisissez **127.0.0.1 vscplugin.lexmark.com**.

Remarques :

- Assurez-vous qu'une seule entrée d'hôte local est ajoutée pour le module complémentaire du Centre de solutions virtuelles.
- Si d'autres entrées existent pour l'hôte local, saisissez **#** au début de l'entrée.

Exemple de fichier d'hôtes

```
# Copyright (c) 1993-2009 Microsoft Corp.
#
# This is a sample HOSTS file used by Microsoft TCP/IP for Windows.
#
# This file contains the mappings of IP addresses to host names. Keep
# each entry on an individual line. Place the IP address
# in the first column followed by the corresponding host name.
# Separate the IP address and the host name by at least one
# space.
#
# Comments such as the following may be inserted on individual
# lines or following the machine name denoted by a '#' symbol.
#
# For example:
#
#       102.54.94.97      rhino.acme.com          # source server
#       38.25.63.10     x.acme.com              # x client host

# localhost name resolution is handled within DNS itself.
#   127.0.0.1          localhost
#   ::1                localhost

127.0.0.1              vscplugin.lexmark.com
```

- 4 Enregistrez le fichier.

Réinstallez le module complémentaire

Cette solution peut s'avérer nécessaire dans les scénarios suivants :

- Un utilisateur de l'ordinateur est ajouté après l'installation du module complémentaire du Centre de solutions virtuelles.
- Un navigateur Web pris en charge est installé après l'installation du module complémentaire du Centre de solutions virtuelles.
- Le système d'exploitation Windows 7 ou Windows 8 est mis à jour vers Windows 10 avec conservation du système de fichiers.

Remarque : La mise à jour du système d'exploitation entraîne la suppression de tous les cookies et certificats du navigateur Web.

Contactez l'assistance clientèle

Si vous êtes aux Etats-Unis ou au Canada, appelez le 1-800-539-6275. Pour les autres pays ou régions, accédez à l'adresse support.lexmark.com.

Impossible d'utiliser l'applet Java

Essayez les solutions suivantes :

Utilisez un navigateur Web pris en charge

Pour obtenir la liste des types des navigateurs Web pris en charge, consultez « [Navigateurs Web pris en charge](#) » à la page 4.

Vérifiez que le navigateur Web est correctement configuré

Pour plus d'informations, reportez-vous à la section « [Configuration des paramètres du navigateur Web](#) » à la page 5.

Autorisez l'exécution de l'applet Java

Pour plus d'informations, reportez-vous à la section « [Autorisation d'exécution de l'applet Java](#) » à la page 6.

Actualiser le navigateur Web

Contactez l'assistance clientèle

Si vous êtes aux Etats-Unis ou au Canada, appelez le 1-800-539-6275. Pour les autres pays ou régions, accédez à l'adresse support.lexmark.com.

Une erreur se produit lors de l'utilisation du portail Web

Si le navigateur Web est configuré correctement et une erreur d'exception générale se produit lors de l'utilisation du portail Web, essayez l'une ou plusieurs des opérations suivantes :

Actualiser le navigateur Web

Contactez l'assistance clientèle

Si vous êtes aux Etats-Unis ou au Canada, appelez le 1-800-539-6275. Pour les autres pays ou régions, accédez à l'adresse support.lexmark.com.

Impossible d'afficher la catégorie d'applications sur la page d'accueil de VSC avec Internet Explorer 10 ou 11

Essayez les solutions suivantes :

Supprimez « lexmark.com » et « vsc.lexmark.com » dans la liste Affichage de compatibilité

- 1 Depuis le navigateur Web, cliquez sur  > Paramètres d'affichage de compatibilité.
- 2 Supprimez les URL suivantes :
 - lexmark.com
 - vsc.lexmark.com
- 3 Cliquez sur **Fermer**.

Contactez l'assistance clientèle

Si vous êtes aux Etats-Unis ou au Canada, appelez le 1-800-539-6275. Pour les autres pays ou régions, accédez à l'adresse support.lexmark.com.

Impossible d'effectuer la recherche du sous-réseau sur un ordinateur Mac

Assurez-vous que la dernière version de Java SE Runtime Environment 8 est installée

Contactez l'assistance clientèle

Si vous êtes aux Etats-Unis ou au Canada, appelez le 1-800-539-6275. Pour les autres pays ou régions, accédez à l'adresse support.lexmark.com.

Impossible d'importer les fichiers sur un ordinateur Mac

Désactiver temporairement le mode sans échec sur Safari

Pour plus d'informations, reportez-vous à la documentation de votre navigateur Web.

Contactez l'assistance clientèle

Si vous êtes aux Etats-Unis ou au Canada, appelez le 1-800-539-6275. Pour les autres pays ou régions, accédez à l'adresse support.lexmark.com.

Avis

Note d'édition

Juillet 2018

Le paragraphe suivant ne s'applique pas aux pays dans lesquels lesdites clauses ne sont pas conformes à la législation en vigueur : LEXMARK INTERNATIONAL, INC. FOURNIT CETTE PUBLICATION "TELLE QUELLE", SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS SE LIMITER AUX GARANTIES IMPLICITES DE COMMERCIALISABILITE OU DE CONFORMITE A UN USAGE SPECIFIQUE. Certains Etats n'admettent pas la renonciation aux garanties explicites ou implicites pour certaines transactions ; c'est pourquoi il se peut que cette déclaration ne vous concerne pas.

Cette publication peut contenir des imprécisions techniques ou des erreurs typographiques. Des modifications sont périodiquement apportées aux informations contenues dans ce document ; ces modifications seront intégrées dans les éditions ultérieures. Des améliorations ou modifications des produits ou programmes décrits dans cette publication peuvent intervenir à tout moment.

Dans la présente publication, les références à des produits, programmes ou services n'impliquent nullement la volonté du fabricant de les rendre disponibles dans tous les pays où celui-ci exerce une activité. Toute référence à un produit, programme ou service n'affirme ou n'implique nullement que seul ce produit, programme ou service puisse être utilisé. Tout produit, programme ou service équivalent par ses fonctions, n'enfreignant pas les droits de propriété intellectuelle, peut être utilisé à la place. L'évaluation et la vérification du fonctionnement en association avec d'autres produits, programmes ou services, à l'exception de ceux expressément désignés par le fabricant, se font aux seuls risques de l'utilisateur.

Pour contacter l'assistance technique de Lexmark, consultez la page <http://support.lexmark.com>.

Pour obtenir des informations sur les consommables et les téléchargements, visitez le site www.lexmark.com.

© 2017 Lexmark International, Inc.

Tous droits réservés.

Marques commerciales

Lexmark et le logo Lexmark sont des marques commerciales ou des marques déposées de Lexmark International, Inc. aux Etats-Unis et dans d'autres pays.

Windows, Microsoft Edge et Internet Explorer sont des marques déposées ou des marques commerciales du groupe Microsoft aux Etats-Unis et dans d'autres pays.

Google Chrome est une marque commerciale de Google Inc.

Java est une marque déposée d'Oracle et/ou de ses filiales.

Mac OS et Safari sont des marques déposées d'Apple Inc.

Les autres marques commerciales sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Apache License Version 2.0, January 2004

<http://www.apache.org/licenses/>

TERMS AND CONDITIONS FOR USE, REPRODUCTION, AND DISTRIBUTION

1 Definitions.

"License" shall mean the terms and conditions for use, reproduction, and distribution as defined by Sections 1 through 9 of this document.

"Licensor" shall mean the copyright owner or entity authorized by the copyright owner that is granting the License.

"Legal Entity" shall mean the union of the acting entity and all other entities that control, are controlled by, or are under common control with that entity. For the purposes of this definition, "control" means (i) the power, direct or indirect, to cause the direction or management of such entity, whether by contract or otherwise, or (ii) ownership of fifty percent (50%) or more of the outstanding shares, or (iii) beneficial ownership of such entity.

"You" (or "Your") shall mean an individual or Legal Entity exercising permissions granted by this License.

"Source" form shall mean the preferred form for making modifications, including but not limited to software source code, documentation source, and configuration files.

"Object" form shall mean any form resulting from mechanical transformation or translation of a Source form, including but not limited to compiled object code, generated documentation, and conversions to other media types.

"Work" shall mean the work of authorship, whether in Source or Object form, made available under the License, as indicated by a copyright notice that is included in or attached to the work (an example is provided in the Appendix below).

"Derivative Works" shall mean any work, whether in Source or Object form, that is based on (or derived from) the Work and for which the editorial revisions, annotations, elaborations, or other modifications represent, as a whole, an original work of authorship. For the purposes of this License, Derivative Works shall not include works that remain separable from, or merely link (or bind by name) to the interfaces of, the Work and Derivative Works thereof.

"Contribution" shall mean any work of authorship, including the original version of the Work and any modifications or additions to that Work or Derivative Works thereof, that is intentionally submitted to Licensor for inclusion in the Work by the copyright owner or by an individual or Legal Entity authorized to submit on behalf of the copyright owner. For the purposes of this definition, "submitted" means any form of electronic, verbal, or written communication sent to the Licensor or its representatives, including but not limited to communication on electronic mailing lists, source code control systems, and issue tracking systems that are managed by, or on behalf of, the Licensor for the purpose of discussing and improving the Work, but excluding communication that is conspicuously marked or otherwise designated in writing by the copyright owner as "Not a Contribution."

"Contributor" shall mean Licensor and any individual or Legal Entity on behalf of whom a Contribution has been received by Licensor and subsequently incorporated within the Work.

- 2** Grant of Copyright License. Subject to the terms and conditions of this License, each Contributor hereby grants to You a perpetual, worldwide, non-exclusive, no-charge, royalty-free, irrevocable copyright license to reproduce, prepare Derivative Works of, publicly display, publicly perform, sublicense, and distribute the Work and such Derivative Works in Source or Object form.
- 3** Grant of Patent License. Subject to the terms and conditions of this License, each Contributor hereby grants to You a perpetual, worldwide, non-exclusive, no-charge, royalty-free, irrevocable (except as stated in this section) patent license to make, have made, use, offer to sell, sell, import, and otherwise transfer the Work, where such license applies only to those patent claims licensable by such Contributor that are necessarily infringed by their Contribution(s) alone or by combination of their Contribution(s) with the Work to which such Contribution(s) was submitted. If You institute patent litigation against any entity (including a cross-claim or counterclaim in a lawsuit) alleging that the Work or a Contribution incorporated within the Work

constitutes direct or contributory patent infringement, then any patent licenses granted to You under this License for that Work shall terminate as of the date such litigation is filed.

- 4 Redistribution.** You may reproduce and distribute copies of the Work or Derivative Works thereof in any medium, with or without modifications, and in Source or Object form, provided that You meet the following conditions:
- a** (a) You must give any other recipients of the Work or Derivative Works a copy of this License; and
 - b** (b) You must cause any modified files to carry prominent notices stating that You changed the files; and
 - c** (c) You must retain, in the Source form of any Derivative Works that You distribute, all copyright, patent, trademark, and attribution notices from the Source form of the Work, excluding those notices that do not pertain to any part of the Derivative Works; and
 - d** (d) If the Work includes a "NOTICE" text file as part of its distribution, then any Derivative Works that You distribute must include a readable copy of the attribution notices contained within such NOTICE file, excluding those notices that do not pertain to any part of the Derivative Works, in at least one of the following places: within a NOTICE text file distributed as part of the Derivative Works; within the Source form or documentation, if provided along with the Derivative Works; or, within a display generated by the Derivative Works, if and wherever such third-party notices normally appear. The contents of the NOTICE file are for informational purposes only and do not modify the License. You may add Your own attribution notices within Derivative Works that You distribute, alongside or as an addendum to the NOTICE text from the Work, provided that such additional attribution notices cannot be construed as modifying the License.

You may add Your own copyright statement to Your modifications and may provide additional or different license terms and conditions for use, reproduction, or distribution of Your modifications, or for any such Derivative Works as a whole, provided Your use, reproduction, and distribution of the Work otherwise complies with the conditions stated in this License.

- 5 Submission of Contributions.** Unless You explicitly state otherwise, any Contribution intentionally submitted for inclusion in the Work by You to the Licensor shall be under the terms and conditions of this License, without any additional terms or conditions. Notwithstanding the above, nothing herein shall supersede or modify the terms of any separate license agreement you may have executed with Licensor regarding such Contributions.
- 6 Trademarks.** This License does not grant permission to use the trade names, trademarks, service marks, or product names of the Licensor, except as required for reasonable and customary use in describing the origin of the Work and reproducing the content of the NOTICE file.
- 7 Disclaimer of Warranty.** Unless required by applicable law or agreed to in writing, Licensor provides the Work (and each Contributor provides its Contributions) on an "AS IS" BASIS, WITHOUT WARRANTIES OR CONDITIONS OF ANY KIND, either express or implied, including, without limitation, any warranties or conditions of TITLE, NON-INFRINGEMENT, MERCHANTABILITY, or FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. You are solely responsible for determining the appropriateness of using or redistributing the Work and assume any risks associated with Your exercise of permissions under this License.
- 8 Limitation of Liability.** In no event and under no legal theory, whether in tort (including negligence), contract, or otherwise, unless required by applicable law (such as deliberate and grossly negligent acts) or agreed to in writing, shall any Contributor be liable to You for damages, including any direct, indirect, special, incidental, or consequential damages of any character arising as a result of this License or out of the use or inability to use the Work (including but not limited to damages for loss of goodwill, work stoppage, computer failure or malfunction, or any and all other commercial damages or losses), even if such Contributor has been advised of the possibility of such damages.
- 9 Accepting Warranty or Additional Liability.** While redistributing the Work or Derivative Works thereof, You may choose to offer, and charge a fee for, acceptance of support, warranty, indemnity, or other liability obligations and/or rights consistent with this License. However, in accepting such obligations, You may act only on Your own behalf and on Your sole responsibility, not on behalf of any other Contributor, and only if

You agree to indemnify, defend, and hold each Contributor harmless for any liability incurred by, or claims asserted against, such Contributor by reason of your accepting any such warranty or additional liability.

END OF TERMS AND CONDITIONS

APPENDIX: How to apply the Apache License to your work.

To apply the Apache License to your work, attach the following boilerplate notice, with the fields enclosed by brackets "[]" replaced with your own identifying information. (Don't include the brackets!) The text should be enclosed in the appropriate comment syntax for the file format. We also recommend that a file or class name and description of purpose be included on the same "printed page" as the copyright notice for easier identification within third-party archives.

Copyright [yyyy] [name of copyright owner]

Licensed under the Apache License, Version 2.0 (the "License"); you may not use this file except in compliance with the License. You may obtain a copy of the License at

<http://www.apache.org/licenses/LICENSE-2.0>

Unless required by applicable law or agreed to in writing, software distributed under the License is distributed on an "AS IS" BASIS, WITHOUT WARRANTIES OR CONDITIONS OF ANY KIND, either express or implied. See the License for the specific language governing permissions and limitations under the License.

Conditions de licence pour SLF4J

Copyright (C) 2004-2013 QOS.ch

Tous droits réservés.

La permission est accordée, à titre gratuit, à toute personne obtenant une copie de ce logiciel et la documentation associée (le «Logiciel»), à traiter dans le logiciel sans restriction, incluant sans limitation les droits d'utiliser, copier, modifier, fusionner, publier, distribuer, et / ou vendre des copies du Logiciel, et à autoriser les personnes auxquelles le Logiciel est fourni de le faire, sous réserve des conditions suivantes :

Le copyright ci-dessus et cette autorisation doivent être inclus dans toutes les copies ou parties substantielles du Logiciel.

LE LOGICIEL EST FOURNI "TEL QUEL" SANS GARANTIE DE TOUTE SORTE EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITE MARCHANDE, L'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER ET LA NON-VIOLATION. EN AUCUN CAS LES AUTEURS OU LES TITULAIRES DE DROITS D'AUTEUR NE SERONT TENUS RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE, RÉCLAMATION OU AUTRE RESPONSABILITÉ, SOIT DANS UNE ACTION DE CONTRAT, UN DÉLIT CIVIL OU AUTREMENT, DÉCOULANT DE, OU EN RELATION AVEC LE LOGICIEL OU L'UTILISATION OU D'AUTRES TRAITEMENTS DANS LE LOGICIEL.

Licence JSON

Copyright (C) 2002 JSON.org

La permission est accordée, à titre gratuit, à toute personne obtenant une copie de ce logiciel et la documentation associée (le «Logiciel»), à traiter dans le logiciel sans restriction, incluant sans limitation les droits d'utiliser, copier, modifier, fusionner, publier, distribuer, et / ou vendre des copies du Logiciel, et à autoriser les personnes auxquelles le Logiciel est fourni de le faire, sous réserve des conditions suivantes :

Le copyright ci-dessus et cette autorisation doivent être inclus dans toutes les copies ou parties substantielles du Logiciel.

Le Logiciel doit uniquement être utilisé à bon escient.

LE LOGICIEL EST FOURNI "TEL QUEL" SANS GARANTIE DE TOUTE SORTE EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITE MARCHANDE, L'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER ET LA NON-VIOLATION. EN AUCUN CAS LES AUTEURS OU LES TITULAIRES DE DROITS D'AUTEUR NE SERONT TENUS RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE, RÉCLAMATION OU AUTRE RESPONSABILITÉ, SOIT DANS UNE ACTION DE CONTRAT, UN DÉLIT CIVIL OU AUTREMENT, DÉCOULANT DE, OU EN RELATION AVEC LE LOGICIEL OU L'UTILISATION OU D'AUTRES TRAITEMENTS DANS LE LOGICIEL.

Licence publique Eclipse - v 1.0

LE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EST FOURNI EN VERTU DES CONDITIONS DE LA PRESENTE LICENCE PUBLIQUE ECLIPSE (« CONTRAT »). TOUTE UTILISATION, REPRODUCTION OU DISTRIBUTION DU PROGRAMME VAUT ACCEPTATION DU PRESENT CONTRAT PAR LE DESTINATAIRE.

1. DEFINITIONS

Le terme « Contribution » désigne :

a) dans le cas du Contributeur initial, le code initial et la documentation distribuée dans le cadre du présent Contrat, et

b) dans le cas de chaque Contributeur suivant :

i) les modifications apportées au Programme et

ii) les ajouts effectués au Programme ;

dans la mesure où lesdites modifications et/ou lesdits ajouts au Programme proviennent dudit Contributeur et sont distribués par ce dernier. Une Contribution « provient » d'un Contributeur si elle a été ajoutée au Programme par ledit Contributeur ou par toute autre personne agissant en son nom. Les Contributions ne comprennent pas les ajouts effectués au Programme qui : (i) sont des modules de logiciels distincts distribués conjointement avec le Programme sous leur propre contrat de licence, et (ii) ne sont pas des œuvres dérivées du Programme.

Le terme « Contributeur » désigne toute personne physique ou morale qui distribue le Programme.

L'expression « Brevets sous licence » désigne des revendications de brevets pouvant être concédés sous licence par un Contributeur et faisant inévitablement l'objet d'une contrefaçon du fait de l'utilisation ou de la vente de ses Contributions seules ou avec le Programme.

Le terme « Programme » désigne les Contributions distribuées conformément au présent Contrat.

Le terme « Destinataire » désigne toute personne qui reçoit le Programme en vertu du présent Contrat, y compris tous les Contributeurs.

2. OCTROI DE DROITS

a) Soumis aux conditions du présent Contrat, chaque Contributeur concède au Destinataire par la présente une licence de droits d'auteur non exclusive, internationale et gratuite pour reproduire, préparer des œuvres dérivées, afficher publiquement, exécuter publiquement, distribuer et céder sous licence la Contribution dudit Contributeur, le cas échéant, et lesdites œuvres dérivées, sous forme de code source et code objet.

b) Soumis aux conditions du présent Contrat, chaque Contributeur concède au Destinataire par la présente une licence de brevet non exclusive, internationale et gratuite en vertu des Brevets sous licence pour créer, utiliser, vendre, proposer à la vente, importer et transférer de toute autre manière la Contribution dudit Contributeur, le cas échéant, sous forme de code source et code objet. Cette licence de brevet s'applique à la combinaison de la Contribution et du Programme si, au moment de l'ajout de la Contribution par le Contributeur, ledit ajout de la Contribution permet à la combinaison d'être couverte par les Brevets sous licence. La licence

de brevet ne s'applique à aucune autre combinaison incluant la Contribution. Aucun matériel en soi n'est concédé sous licence au titre des présentes.

c) Le Destinataire est conscient que, même si chaque Contributeur octroie les licences à ses Contributions stipulées dans le présent Contrat, un Contributeur ne peut donner aucune garantie quant au respect par le Programme du brevet ou de tout autre droit de propriété intellectuelle de toute autre personne morale. Chaque Contributeur décline toute responsabilité envers le Destinataire en cas de réclamation de toute autre entité concernant la violation des droits de propriété intellectuelle ou autre. En tant que condition pour exercer les droits et licences octroyés dans la présente, chaque Destinataire assume par la présente l'entière responsabilité de protéger tous les autres droits de propriété intellectuelle nécessaires, le cas échéant. Par exemple, si une licence de brevet tierce est requise pour permettre au Destinataire de distribuer le Programme, il incombe à ce dernier d'acquérir cette licence avant de distribuer le Programme.

d) Chaque Contributeur déclare disposer, à sa connaissance, de suffisamment de droits d'auteur dans sa Contribution, le cas échéant, pour octroyer la licence de droits d'auteur stipulée dans le présent Contrat.

3. EXIGENCES

Un Contributeur peut choisir de distribuer le Programme sous forme de code objet en vertu de son propre contrat de licence, à condition :

a) qu'il respecte les conditions générales du présent Contrat ; et

b) que son contrat de licence :

i) déclare, au nom de tous les Contributeurs, n'assurer aucune garantie ou condition, expresse ou implicite, y compris les garanties ou conditions de titre et de non-violation, et les garanties ou conditions implicites de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier ;

ii) décline, au nom de tous les Contributeurs, toute responsabilité quant aux dommages, y compris les dommages directs, indirects, spéciaux, accessoires et consécutifs, tels que tout manque à gagner ;

iii) indique que toute disposition qui diffère du présent Contrat est proposée par ledit Contributeur seul et non par un tiers ; et

iv) indique que le code source du Programme est disponible auprès dudit Contributeur, et indique aux titulaires de licence comment l'obtenir de manière raisonnable ou par le biais d'un moyen couramment utilisé pour l'échange de logiciel.

Lorsque le Programme est mis à disposition sous forme de code source :

a) il doit être mis à disposition en vertu du présent Contrat ; et

b) une copie du présent Contrat doit être incluse à chaque copie du Programme.

Les Contributeurs ne doivent en aucun cas supprimer ou modifier les avis de droits d'auteur contenus dans le Programme.

Chaque Contributeur doit s'identifier en tant que créateur de sa Contribution, le cas échéant, d'une manière qui permet raisonnablement aux Destinataires suivants d'identifier le créateur de la Contribution.

4. DISTRIBUTION COMMERCIALE

Les distributeurs commerciaux de logiciels peuvent accepter certaines responsabilités en ce qui concerne les utilisateurs finaux, les partenaires commerciaux, etc. Bien que cette licence soit destinée à faciliter l'utilisation commerciale du Programme, le Contributeur qui inclut le Programme dans une offre de produit commerciale doit le faire de sorte à éviter d'engager la responsabilité éventuelle des autres Contributeurs. Par conséquent, si un Contributeur inclut le Programme dans une offre de produit commerciale, ledit Contributeur (« Contributeur commercial ») accepte par la présente de défendre et d'indemniser tout autre Contributeur (« Contributeur indemnisé ») en cas de pertes, dommages et coûts (collectivement les « Pertes ») découlant de réclamations,

poursuites et autres actions en justice intentées par un tiers contre le Contributeur indemnisé dans la mesure où elles sont dues aux actes ou omissions dudit Contributeur commercial dans le cadre de sa distribution du Programme dans une offre de produit commerciale. Les obligations décrites dans cette section ne s'appliquent pas aux réclamations ou Pertes relatives à toute violation réelle ou présumée des droits de propriété intellectuelle. Afin d'être admissible, un Contributeur indemnisé doit : a) informer immédiatement par écrit le Contributeur commercial de ladite réclamation, et b) permettre au Contributeur commercial de mener seul la défense et toute négociation associée, ou coopérer avec le Contributeur commercial. Le Contributeur indemnisé peut prendre part à ladite réclamation à ses propres frais.

Par exemple, un Contributeur peut inclure le Programme dans une offre de produit commerciale, Produit X. Ce Contributeur devient alors un Contributeur commercial. Si ledit Contributeur commercial fait des réclamations pour mauvaises performances ou offre des garanties relatives au Produit X, ledit Contributeur commercial est le seul responsable desdites garanties et réclamations pour mauvaises performances. Dans la présente section, le Contributeur commercial doit défendre toute réclamation présentée à l'encontre d'autres Contributeurs concernant lesdites garanties et réclamations pour mauvaises performances, et si un tribunal exige le paiement de dommages par d'autres Contributeurs, c'est au Contributeur commercial de les payer.

5. AUCUNE GARANTIE

SAUF MENTION EXPRESSE DANS LE PRESENT CONTRAT, LE PROGRAMME EST FOURNI « EN L'ETAT », SANS GARANTIE NI CONDITION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES OU CONDITIONS DE TITRE, DE NON-VIOLATION, DE QUALITE MARCHANDE OU D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER. Chaque Destinataire est seul responsable de la détermination de la pertinence de l'utilisation et de la distribution du Programme et assume tous les risques associés à l'exercice de ses droits en vertu du présent Contrat, y compris mais sans s'y limiter, les risques et coûts liés aux erreurs de programme, au respect des lois en vigueur, à tout dommage ou toute perte de données, aux programmes ou à l'équipement, ainsi qu'à l'indisponibilité ou l'interruption des opérations.

6. CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE

SAUF MENTION EXPRESSE DANS LE PRESENT CONTRAT, NI LE DESTINATAIRE, NI LE CONTRIBUTEUR NE POURRONT ETRE TENUS RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, SPECIAL, EXEMPLAIRE OU CONSECUTIF (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE MANQUE A GAGNER), QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE ET QUEL QUE SOIT LE TYPE DE RESPONSABILITE, CONTRACTUELLE, SANS FAUTE OU CIVILE (Y COMPRIS LA NEGLIGENCE OU AUTRE), DECOULANT DE QUELQUE MANIERE QUE CE SOIT DE L'UTILISATION OU DE LA DISTRIBUTION DU PROGRAMME OU DE L'EXERCICE DES DROITS OCTROYES DANS LA PRESENTE, MEME S'ILS ONT ETE INFORMES DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES.

7. GENERAL

Si une quelconque disposition du présent Contrat est invalide ou inapplicable en vertu de la loi en vigueur, elle n'affectera pas la validité ou l'applicabilité des dispositions restantes du présent Contrat. A défaut d'autres actions entreprises par les parties des présentes, ladite disposition doit être revue dans la mesure nécessaire à sa validité et son application.

Si le Destinataire intente une action pour un litige de brevet contre une entité (y compris une demande entre défendeurs ou reConventionnelle dans un procès), déclarant que le Programme lui-même (hormis les combinaisons du Programme avec d'autres logiciels ou matériels) enfreint le(s) brevet(s) dudit Destinataire, les droits du Destinataire octroyés en vertu de la Section 2(b) seront alors résiliés à compter de la date du dépôt du litige.

Tous les droits du Destinataire en vertu du présent Contrat seront résiliés s'il ne respecte pas les conditions et clauses du présent Contrat et s'il ne remédie pas à la situation dans une période raisonnable après avoir été averti de ladite non-conformité. Si tous les droits du Destinataire en vertu du présent Contrat sont résiliés, le Destinataire s'engage à cesser d'utiliser et de distribuer le Programme dans les meilleurs délais raisonnables.

Cependant, les obligations du Destinataire en vertu du présent Contrat et toutes les licences octroyées par le Destinataire concernant le Programme seront maintenues.

Tout le monde peut copier et distribuer des copies du présent Contrat mais, pour éviter toute incohérence, le Contrat est protégé par des droits d'auteur et ne peut être modifié que de la manière suivante. Le Gestionnaire du contrat se réserve le droit de publier de nouvelles versions (y compris des révisions) du présent Contrat de temps en temps. Seul le Gestionnaire du contrat a le droit de modifier le présent Contrat. Eclipse Foundation est le Gestionnaire initial du contrat. Eclipse Foundation peut attribuer la responsabilité de Gestionnaire de contrat à une entité distincte compétente. Chaque nouvelle version du Contrat se verra attribuer un numéro distinct. La distribution du Programme (y compris des Contributions) reste soumise à la version du Contrat sous laquelle il a été reçu. En outre, après la publication d'une nouvelle version du Contrat, le Contributeur peut choisir de distribuer le Programme (y compris ses Contributions) sous la nouvelle version. Sauf mention expresse dans les Sections 2(a) et 2(b) ci-dessus, le Destinataire ne reçoit aucun droit ni aucune licence de propriété intellectuelle d'aucun Contributeur en vertu du présent Contrat, que ce soit d'une manière expresse, implicite, par préclusion ou autre. Tous les droits du Programme non expressément octroyés en vertu du présent Contrat sont réservés.

Le présent Contrat est régi par les lois de l'Etat de New York et les lois de propriété intellectuelle des Etats-Unis d'Amérique. Aucune partie du présent Contrat n'intentera une action légale dans le cadre du présent Contrat plus d'un an après les faits. Chaque partie renonce à son droit à un procès devant jury en cas de litige éventuel.

Licence publique Mozilla, version 2.0

1 Définitions

- 1.1 Le terme « Contributeur » désigne toute personne physique ou morale qui crée ou possède le Logiciel couvert, ou qui contribue à sa création.
- 1.2 L'expression « Version contributeur » désigne la combinaison des Contributions d'autrui (le cas échéant) utilisées par un Contributeur et de la Contribution dudit Contributeur.
- 1.3. Le terme « Contribution » désigne le Logiciel couvert d'un Contributeur spécifique.
- 1.4. L'expression « Logiciel couvert » désigne la Forme de code source à laquelle le Contributeur initial a joint l'avis dans l'Annexe A, la Forme exécutable de ladite Forme de code source et les Modifications apportées à ladite Forme de code source, en tout ou en partie dans chaque cas.
- 1.5. L'expression « Incompatible avec les licences secondaires » signifie (a) que le Contributeur initial a joint l'avis décrit dans l'Annexe B au Logiciel couvert ; ou (b) que le Logiciel couvert a été mis à disposition en vertu des conditions générales de la version 1.1 ou de toute version antérieure de la Licence, mais pas selon les conditions générales d'une Licence secondaire.
- 1.6. L'expression « Forme exécutable » désigne toute forme d'œuvre autre que la Forme de code source.
- 1.7. L'expression « Œuvre majeure » désigne une œuvre qui combine le Logiciel couvert et d'autres supports, dans un ou plusieurs fichiers distincts, autres que le Logiciel couvert.
- 1.8. Le terme « Licence » désigne le présent document.
- 1.9. Le terme « Pouvant être concédé sous licence » signifie avoir le droit d'octroyer, dans la mesure du possible, que ce soit au moment de la concession initiale ou ultérieurement, tout droit conféré par la présente Licence.
- 1.10. Le terme « Modifications » désigne : (a) tout fichier sous Forme de code source qui résulte d'une action (ajout, suppression ou modification) sur le contenu du Logiciel couvert ; ou (b) tout nouveau fichier sous Forme de code source contenant tout Logiciel couvert.
- 1.11. L'expression « Revendications de brevet » d'un Contributeur désigne toute revendication de brevet, y compris, mais sans s'y limiter, toute revendication de méthode, de processus et d'appareil, dans tout brevet

pouvant être concédé sous licence par ledit Contributeur et qui ferait l'objet d'une contrefaçon, à l'exception de l'octroi de la Licence, du fait de la création, de l'utilisation, de la vente, de la proposition de vente, de l'importation ou du transfert de ses Contributions ou de sa Version contributeur.

1.12. L'expression « Licence secondaire » désigne la licence publique générale GNU version 2.0, la licence publique générale limitée GNU version 2.1, la licence publique générale Affero GNU version 3.0 ou toutes versions ultérieures desdites licences.

1.13. L'expression « Forme de code source » désigne la forme d'œuvre préférée pour effectuer des modifications.

1.14. « Vous » (ou « Votre », « Vos ») désigne toute personne physique ou morale exerçant des droits en vertu de la présente Licence. Pour les personnes morales, le terme « Vous » inclut toute entité qui Vous contrôle, que Vous contrôlez ou sous contrôle commun avec Vous. Aux fins de cette définition, le terme « Contrôle » désigne (a) le pouvoir, direct ou indirect, d'agir sur la direction ou la gestion de ladite personne morale, que ce soit par contrat ou autrement, ou (b) la propriété de plus de cinquante pour cent (50 %) des actions en circulation ou la propriété bénéficiaire de ladite entité.

2 Octroi de licence et conditions

2.1. Octroi Chaque Contributeur Vous octroie par la présente une licence internationale, gratuite et non exclusive : (a) en vertu des droits de propriété intellectuelle (autres que les brevets ou les marques commerciales) pouvant être concédés sous licence par ledit Contributeur pour utiliser, reproduire, mettre à disposition, modifier, afficher, exécuter, distribuer et exploiter de toute autre manière ses Contributions, que ce soit avec ou sans Modifications, ou dans le cadre d'une Œuvre majeure ; et (b) dans le cadre des Revendications de brevet dudit Contributeur pour créer, utiliser, vendre, proposer à la vente, importer et transférer de toute autre manière ses Contributions ou sa Version contributeur.

2.2. Date d'entrée en vigueur

Les licences octroyées dans la Section 2.1 concernant toute Contribution entreront en vigueur pour chaque Contribution à la date à laquelle le Contributeur la distribuera.

2.3. Limites des droits octroyés

Les licences octroyées dans cette Section 2 sont les seuls droits octroyés en vertu de cette Licence. La distribution ou la licence du Logiciel couvert en vertu de ladite Licence n'implique aucun droit ni aucune licence supplémentaire. Nonobstant la Section 2.1(b) ci-dessus, un Contributeur ne peut octroyer aucune licence de brevet : (a) pour tout code supprimé par un Contributeur du Logiciel couvert ; ou (b) pour les violations causées par : (i) les modifications que Vous et tout autre tiers avez apportées au Logiciel couvert, ou (ii) la combinaison de ses Contributions avec un autre logiciel (sauf dans le cadre de sa Version contributeur) ; ou (c) toute revendication de brevet pour contrefaçon du Logiciel couvert en l'absence de ses Contributions. La présente Licence n'octroie aucun droit sur les marques commerciales, marques de service ou logos d'un Contributeur (sauf si cela s'avère nécessaire pour respecter les exigences de l'avis de la Section 3.4).

2.4. Licences suivantes

Aucun Contributeur n'accordera d'octrois supplémentaires suite à Votre choix de distribuer le Logiciel couvert sous une version ultérieure de la présente Licence (voir la Section 10.2) ou selon les conditions générales d'une Licence secondaire (si les conditions de la Section 3.3 le permettent).

2.5. Représentation

Chaque Contributeur déclare penser que ses Contributions sont ses créations originales ou disposer de suffisamment de droits pour octroyer les droits conférés par la présente Licence à ses Contributions.

2.6. Utilisation équitable La présente Licence ne vise pas à limiter les droits dont Vous disposez en vertu des droits d'auteur applicables selon le principe d'utilisation équitable ou tout autre équivalent.

2.7. Conditions

Les Sections 3.1, 3.2, 3.3 et 3.4 présentent les conditions des licences octroyées dans la Section 2.1.

3 Responsabilités

3.1. Distribution sous Forme de code source

Toute distribution du Logiciel couvert sous Forme de code source, y compris toute Modification que Vous créez ou à laquelle Vous contribuez, doit respecter les conditions de la présente Licence. Vous devez informer les destinataires que la Forme de code source du Logiciel couvert est régie par les conditions générales de la présente Licence, et leur indiquer comment ils peuvent obtenir une copie de cette dernière. Vous ne devez en aucun cas essayer de modifier ou de restreindre les droits des destinataires dans la Forme de code source.

3.2. Distribution sous forme exécutable

Si Vous distribuez le Logiciel couvert sous forme exécutable, alors : (a) ledit Logiciel couvert doit également être mis à disposition sous Forme de code source, comme décrit dans la Section 3.1, et Vous devez informer les destinataires de la Forme exécutable et leur expliquer comment ils peuvent obtenir une copie de ladite Forme de code source de manière raisonnable, en temps opportun et à un coût ne dépassant pas le coût de distribution au destinataire ; et (b) Vous pouvez utiliser ladite Forme exécutable selon les conditions générales de la présente Licence, ou la concéder sous licence sous des conditions différentes, à condition que la licence de la Forme exécutable ne tente pas de limiter ou de modifier les droits des destinataires dans la Forme de code source en vertu de la présente Licence.

3.3. Distribution d'une Œuvre majeure

Vous pouvez créer et distribuer une Œuvre majeure selon les conditions de Votre choix, à condition que Vous respectiez également les exigences de la présente Licence pour le Logiciel couvert. Si l'Œuvre majeure est une combinaison du Logiciel couvert et d'une œuvre régie par une ou plusieurs Licences secondaires, et si le Logiciel couvert n'est pas Incompatible avec les licences secondaires, la présente Licence Vous autorise à distribuer ledit Logiciel couvert selon les conditions de ladite ou desdites Licences secondaires, de manière à ce que le destinataire de l'Œuvre majeure puisse, à sa seule discrétion, distribuer ensuite le Logiciel couvert en vertu des conditions de la présente Licence ou desdites Licence secondaires.

3.4. Avis

Vous ne devez en aucun cas supprimer ou modifier le contenu d'un avis de licence (notamment, les avis de droit d'auteur, les avis de brevet, les exclusions de garantie et les limitations de responsabilité) figurant sous la Forme de code source du Logiciel couvert. Vous pouvez toutefois modifier les avis de licence dans la mesure requise pour remédier à des inexactitudes factuelles connues.

3.5. Application de conditions générales supplémentaires

Vous pouvez choisir d'offrir ou de facturer une garantie, une assistance, une indemnité ou des obligations de responsabilité à un ou plusieurs destinataires du Logiciel couvert. Cependant, vous pouvez le faire uniquement pour Votre propre compte et non pour celui d'un Contributeur. Vous devez préciser clairement que ladite garantie, assistance, indemnité ou obligation de responsabilité est offerte par Vous seul, et que Vous acceptez par la présente d'indemniser tout Contributeur pour toute responsabilité encourue par ledit Contributeur dans le cadre des conditions de la garantie, de l'assistance, de l'indemnité et de la responsabilité que Vous proposez. Vous pouvez inclure des exclusions de garantie et des limitations de responsabilité supplémentaires spécifiques à chaque juridiction.

4 Incapacité à respecter la présente Licence en raison d'une loi ou réglementation

S'il Vous est impossible de respecter les conditions de la présente Licence concernant tout ou partie du Logiciel couvert en raison d'une loi, d'une ordonnance judiciaire ou d'une réglementation, Vous devez : (a) respecter les conditions de la présente Licence dans la mesure du possible ; et (b) décrire les limitations et le code concerné. Cette description doit être soumise dans un fichier texte fourni avec toutes les distributions du Logiciel couvert en vertu de la présente Licence. Sauf dans la mesure où cela est interdit pour une loi ou réglementation, cette description doit être suffisamment détaillée pour qu'un destinataire ayant des compétences moyennes puisse la comprendre.

5 Résiliation

5.1. Les droits octroyés en vertu de la présente Licence seront automatiquement résiliés si Vous ne respectez pas ses conditions générales. Cependant, une fois que Vous vous y conformez, les droits octroyés en vertu de la présente Licence par un Contributeur spécifique sont rétablis (a) provisoirement, jusqu'à ce que ledit Contributeur résilie explicitement et définitivement Vos droits, et (b) de manière permanente, si ledit Contributeur ne Vous avise pas de la non-conformité de manière raisonnable dans un délai de 60 jours après que Vous vous y soyez de nouveau conformé. En outre, Vos droits octroyés par un Contributeur spécifique sont rétablis de manière permanente si ledit Contributeur vous avise de la non-conformité de manière raisonnable, si c'est la première fois que Vous avez reçu dudit Contributeur un avis de non-conformité avec la présente Licence et si Vous recommencez à vous conformer à la présente Licence dans un délai de 30 jours après réception de l'avis.

5.2. Si Vous intentez une action contre une personne morale pour violation d'un brevet (hors jugement déclaratoire, demande reconventionnelle et demande entre défendeurs), déclarant qu'une Version contributeur enfreint directement ou indirectement un brevet, les droits qui Vous ont été octroyés par tout Contributeur pour le Logiciel couvert en vertu de la Section 2.1 de la présente Licence seront résiliés.

5.3. En cas de résiliation en vertu des Sections 5.1 ou 5.2 ci-dessus, tous les contrats de licence utilisateur final (hors distributeurs et revendeurs) que Vous ou Vos distributeurs avez valablement octroyés en vertu de la présente Licence avant la résiliation seront maintenus.

6 Exclusion de garantie

Le Logiciel couvert est fourni en vertu de la présente Licence « en l'état », sans garantie d'aucune sorte, expresse, implicite ou légale, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties selon lesquelles le Logiciel couvert est exempt de défauts et les garanties de qualité marchande, d'adaptation à un usage particulier ou de non-violation. Vous assumez l'entière responsabilité quant à la qualité et aux performances du Logiciel couvert. Si un Logiciel couvert est défectueux de quelque manière que ce soit, Vous (et non un Contributeur) prenez à Votre charge le coût de toute opération de maintenance, de réparation ou de correction nécessaire. Cette exclusion de garantie constitue un élément essentiel de la présente Licence. Il est interdit d'utiliser le Logiciel couvert en vertu de la présente Licence sauf dans le cadre de cette exclusion.

7 Limitation de responsabilité

En aucun cas et sous aucune théorie légale, que ce soit de manière délictuelle (y compris la négligence), contractuelle ou autre, un Contributeur ou toute autre personne qui distribue le Logiciel couvert comme autorisé ci-dessus, ne pourra être tenu pour responsable des dommages directs, indirects, spéciaux, accessoires ou consécutifs de quelque caractère que ce soit, y compris, sans s'y limiter, tout manque à gagner, perte de clientèle, arrêt de travail, défaillance ou dysfonctionnement de l'ordinateur, ou tout autre dommage commercial ou perte, même si ladite partie a été informée de la possibilité de tels dommages. Cette limitation de responsabilité ne s'applique pas en cas de décès ou de blessure résultant de la négligence de ladite partie dans la mesure où la loi en vigueur interdit de telles limitations. Certaines juridictions interdisent l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs. Ces limitations et exclusions ne s'appliquent pas à Vous.

8 Litige

Tout litige relatif à la présente Licence doit être porté uniquement devant les tribunaux de la juridiction où se trouve le principal établissement commercial du défendeur. Un tel litige doit être régi par les lois de ladite juridiction, sans tenir compte des dispositions de cette juridiction en matière de conflits de lois. Rien dans la présente section ne doit empêcher une partie de présenter des demandes reconventionnelles ou entre défendeurs.

9 Divers

La présente Licence représente l'intégralité du contrat concernant l'objet des présentes. Si une quelconque disposition de la présente Licence est jugée inapplicable, ladite disposition sera revue uniquement dans la mesure nécessaire à son application. Toute loi ou réglementation qui prévoit que la langue d'un contrat doit

être interprétée contre le rédacteur ne doit pas être utilisée pour interpréter la présente Licence contre un Contributeur.

10 Versions de la licence

10.1. Nouvelles versions

Mozilla Foundation est le gestionnaire des licences. Sous réserve des dispositions de la Section 10.3, seul le gestionnaire des licences a le droit de modifier la présente Licence ou d'en publier de nouvelles versions. Chaque version se verra attribuer un numéro distinct.

10.2. Entrée en vigueur des nouvelles versions

Vous pouvez distribuer le Logiciel couvert en vertu des conditions de la version de la Licence sous laquelle Vous avez initialement reçu le Logiciel couvert, ou selon les conditions de toute version ultérieure publiée par le gestionnaire des licences.

10.3. Versions modifiées

Si vous créez un logiciel non régi par la présente Licence et si vous voulez créer une nouvelle licence pour ledit logiciel, vous pouvez créer et utiliser une version modifiée de la présente Licence si vous renommez la licence et supprimez toutes les références au nom du gestionnaire des licences (à l'exception de la remarque indiquant que ladite licence modifiée diffère de la présente Licence).

10.4. Distribution d'une Forme de code source Incompatible avec les licences secondaires

Si vous choisissez de distribuer une Forme de code source Incompatible avec les licences secondaires en vertu des conditions de cette version de la Licence, l'avis décrit dans l'Annexe B de la présente Licence doit être joint.

Annexe A - Avis de licence « Forme de code source »

Cette Forme de code source est soumise aux conditions de la licence publique Mozilla, v. 2.0. Si aucune copie de la licence publique Mozilla n'a été distribuée avec ce fichier, Vous pouvez en obtenir une à l'adresse <http://mozilla.org/MPL/2.0/>. Si Vous ne pouvez pas ou ne souhaitez pas mettre l'avis dans un fichier spécifique, Vous pouvez alors inclure l'avis dans un emplacement (à l'instar d'un fichier de LICENCE dans un répertoire approprié) où un destinataire serait susceptible de chercher un tel avis. Vous pouvez ajouter d'autres avis de propriété des droits d'auteur.

Annexe B - Avis « Incompatible avec les licences secondaires »

Cette Forme de code source est « Incompatible avec les licences secondaires », comme défini par la licence publique Mozilla, v. 2.0.

Index

A

accès au portail Web 6
applications
 déploiement 9

C

configuration des paramètres du
navigateur Web 5

D

dépannage
 erreur lors de l'utilisation du
 portail Web 15
 impossible d'afficher les
 catalogues d'applications sur
 la page d'accueil de VSC avec
 Internet Explorer 10 ou 11 15
 impossible d'effectuer la
 recherche du sous-réseau sur
 un ordinateur Mac 15
 impossible d'importer les
 fichiers sur un ordinateur
 Mac 16
 impossible d'installer le module
 complémentaire du Centre de
 solutions virtuelles 12
 impossible d'utiliser l'applet
 Java 14
 impossible d'utiliser le module
 complémentaire du Centre de
 solutions virtuelles 12
 impossible de télécharger le
 module complémentaire du
 Centre de solutions
 virtuelles 12
déploiement d'applications 9
désinstallation du module
complémentaire du Centre de
solutions virtuelles 7
documentation d'une application
 recherche 6

E

erreur lors de l'utilisation du
portail Web 15

H

historique des modifications 3

I

impossible d'afficher les
catalogues d'applications sur la
page d'accueil de VSC avec
Internet Explorer 10 ou 11 15
impossible d'effectuer la
recherche du sous-réseau sur un
ordinateur Mac 15
impossible d'importer les fichiers
sur un ordinateur Mac 16
impossible d'installer le module
complémentaire du Centre de
solutions virtuelles 12
impossible d'utiliser l'applet
Java 14
impossible d'utiliser le module
complémentaire du Centre de
solutions virtuelles 12
impossible de télécharger le
module complémentaire du
Centre de solutions virtuelles 12
installation du module
complémentaire du Centre de
solutions virtuelles 6

M

microcode
 mise à jour 10
mise à jour du microcode 10
mise à jour du module
complémentaire du Centre de
solutions virtuelles 7
mise en page de l'écran d'accueil
de l'imprimante
 personnalisation 10
modèles d'imprimantes pris en
charge pour une application
 recherche 6
module complémentaire du
Centre de solutions virtuelles
 désinstallation 7
 installation 6
 mise à jour 7

Module complémentaire du
Centre de solutions virtuelles non
installé 12
Module complémentaire du
Centre de solutions virtuelles non
téléchargé 12

N

navigateurs Web
 prise en charge 4
navigateurs Web pris en
charge 4

P

paramètres du navigateur Web
 configuration 5
personnalisation de la mise en
page de l'écran d'accueil de
l'imprimante 10
portail Web
 accès 6
 présentation 4

R

recherche de documentation et
de modèles d'imprimantes pris
en charge pour une
application 6